

## Transcription de la vidéo

### Maher Mahjoub

Bonjour, je suis Maher Mahjoub, je suis chargé de programme à l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature. Je vais vous parler du sujet des aires protégées. Et pour commencer, qu'est-ce qu'est une aire protégée ?

L'IUCN, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature a défini une aire protégée en 2008 comme suit. C'est un espace géographiquement clairement défini, reconnu, consacré et géré par tout moyen, efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associées. Les aires protégées peuvent être créées en milieu terrestre, en milieu côtier, ou bien en milieu marin. Les aires protégées contribuent à la conservation d'espèces. Ou bien d'écosystème ou bien d'un ensemble formé par des composantes naturel et culturel.

L'importance des aires protégées. Les aires protégées constituent un pilier important des stratégies de conservation de la biodiversité au niveau des pays. Elles participent également au développement d'activités humaines et sociales. En garantissant la fourniture de nombreux services écosystémiques, que ce soit à l'échelle locale, à l'échelle globale, à travers l'alimentation, l'eau potable ou bien les médicaments. Les aires protégées sont également reconnues à l'échelle internationale en tant qu'outil naturel important pour lutter contre les changements climatiques. Du point de vue création et gestion, les aires protégées peuvent être sous la responsabilité des États, ou bien des ONG, ou bien des populations autochtones, ou bien appartenir à des privés.

La création des aires protégées a commencé il y a longtemps. Parmi les premiers parcs nationaux créés dans le monde, on peut citer le parc national de Yellowstone, aux États-Unis, créé en 1872. On cite également le parc national des Virunga à titre d'exemple en République démocratique du Congo, créé en 1925.

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature - en plus de la définition - a établi 7 catégories de gestion des aires protégées. Ces catégories de gestion diffèrent selon les objectifs de gestion assignés à chaque protégé. Les 7 catégories de gestion sont les suivantes. Réserve naturelle intégrale. Zones de nature sauvage. Parc national, monument naturel. Aire de gestion des habitats ou des espèces. Paysages terrestres ou marins protégés et enfin, zones de gestion de ressources protégées. Vous voyez que en allant de la première catégorie jusqu'à la dernière catégorie, le degré, le niveau de protection établi au niveau de l'aire protégée diminue. En allant d'une protection intégrale jusqu'à une gestion partagée dans la catégorie 6.

Statistiques sur les aires protégées. La base de données mondiale sur les aires protégées chargées de la collecte des données des pays pour l'établissement du rapport global sur l'état et la situation des aires protégées dans le monde indiquent qu'au mois de novembre 2020, qui a un peu plus de 260 000 aires protégées dans le monde. Bien sûr, ce sont les aires protégées dans les milieux terrestres, côtiers et marins. 8% de ce chiffre des aires protégées ont conduit une évaluation de l'efficacité de gestion. C'est à dire qu'un peu plus de 20.000, ce qui est un chiffre très, très bas.

L'objectif 11 d'Aichi de la Convention sur la diversité biologique indique que d'ici à 2020, au moins 17% des zones terrestres et d'eau intérieures et 10% des zones marines et côtières, y compris les zones qui sont particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes, sont conservés. En moyenne de quoi ? Au moyen de réseaux écologiquement représentatifs et bien reliés - de quoi ? - d'aires protégées. C'est à dire que la communauté internationale, à travers la Convention sur la diversité biologique, recommande et invite les pays à doubler d'efforts pour atteindre 17% d'aires protégées dans les zones terrestres et 10% d'aires protégées dans les zones côtières et marine. Il va falloir rappeler que depuis la signature de la Convention sur la diversité biologique en 1993, 160 pays membres ont presque doublé la surface et la taille de leur aire protégée. Ce qui est très très bien.

J'avais indiqué l'importance de l'efficacité de gestion des aires protégées parce qu'il ne faut pas uniquement créer les aires protégées. Mais aussi établir des plans de gestion et veiller à ce que ces plans de gestion soient exécutés et mis en œuvre. Et pour cela, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature a développé en 2014 le programme de la 'liste verte' des aires protégées est conservée. L'objectif de ce programme, c'est d'aider les pays à atteindre des standards internationaux pour la gestion et l'efficacité de gestion des aires protégées. Ce standard comporte quatre composantes d'évaluation . Une évaluation sur la planification de l'aire protégée. Une autre qui concerne la gestion efficace. Une troisième composante sur la gouvernance équitable. Une quatrième composante sur la conservation réussie. Pour ces quatre composantes, il y a 17 critères y 50 indicateurs à évaluer au niveau des sites, qui se peut candider pour la liste verte des aires protégées. Jusqu'au mois de novembre 2020, 108 aires protégées dans le monde ont réussi à avoir le label de la Liste verte de l'IUCN. Les aires protégées constituent un patrimoine national et international. Et la communauté internationale doit redoubler d'efforts pour atteindre les engagements de 17% sur le plan terrestre, 10% sur le plan marin. Jusqu'à fin 2020, il va falloir rappeler que le cadre global de la biodiversité pour l'après 2020 il va indiquer un objectif plus ambitieux de 30% sur le plan de terrestre, de 30% sur le plan marin, d'aires protégées qu'il va falloir atteindre par les pays contractantes à la Convention sur la diversité biologique.

Merci